

Motion déposée au Conseil d'Administration du 15 février 2013

Les représentants des personnels enseignants au Conseil d'administration du lycée François Couperin de Fontainebleau (77), réuni le 15 février 2013, ont pris connaissance de la DHG pour la rentrée 2013

Ces représentants constatent que le niveau de DHG proposé, soit 1507 heures, ne permet ni les dédoublements réglementaires de l'ensemble des divisions, ni le maintien de l'ensemble des horaires d'options en Première et Terminale. (détail ci-dessous)

En conséquence, le CA ne peut accepter cette DHG insuffisante et un TRMD qui ne donne pas aux élèves tous les moyens humains nécessaires à leur réussite scolaire.

Les représentants des personnels enseignants au CA demandent un abondement de la DHG par le rectorat, à un niveau d'au moins 1560 heures, ce qui permettrait tout juste les dédoublements réglementaires et la mise en place des dispositifs pédagogiques spécifiques de l'Etablissement, à savoir notamment le maintien de 6 divisions de Section Européennes Anglais ; le maintien de 2 groupes d'option Histoire & Géographie en Terminale S ; et surtout le respect des horaires réglementaires des nombreuses Langues Vivantes et Langues Anciennes, qui sont une des principales spécificités de l'établissement, et un des points caractéristiques du Projet d'Etablissement (point 3.2.4.).

Calcul de la dotation de base pour l'année 2013-2014, en fonction de la structure provisoire proposée et des horaires réglementaires :

11 divisions de 2° à 35 élèves	= 11 x 36	= 396 heures
+ 12 Gpes d'EE	= 18 heures	
+ 10 Gpes LA/LV3	= 30 heures	
TOTAL Secondes = 444 heures		
1 division de 1°L à 35 élèves	= 1 x 33,5	= 33,5 heures
1 division de 1°L à 24 élèves	= 1 x 30	= 30 heures
3 divisions de 1°ES à 35 élèves	= 3 x 34,5	= 103,5 heures
3 divisions de 1°S à 35 élèves	= 3 x 37	= 111 heures
1 division de 1°S à 35 élèves	= 4 x 32,5	= 32,5 heures
2 divisions de 1°STMG à 24 élèves	= 2 x 35	= 70 heures
TOTAL Premières = 380,5 heures		
1 division de T°L à 35 élèves	= 1 x 33	= 33 heures
1 division de T°L à 24 élèves	= 1 x 30	= 30 heures
2 divisions de T°ES à 35 élèves	= 2 x 33	= 66 heures
2 divisions de T°ES à 24 élèves	= 2 x 30	= 60 heures
4 divisions de T°S à 35 élèves	= 4 x 38	= 152 heures
2 divisions de T°STMG à 24 élèves	= 2 x 34	= 68 heures
TOTAL Terminales = 409 heures		
pour les 2 divisions de STS :		= 97,5 heures
pour les 2 divisions de CPEG (pondérations incluses)		= 77 heures

soit un total de 1408 heures correspondant à l'horaire réglementaire des divisions ouvertes.

A ces heures, il convient d'ajouter

- des heures de chaire (56 en 2012-13)
- des heures diverses (UNSS, coordination, maintenance info, 35 en 2012-13)
- ainsi que les heures liées à des dispositifs pédagogiques spécifiques :
 - Sections Européennes Anglais
 - 2 h dans 6 sections (2 en 2°, 1° et T°) = 12 heures
 - Option supplémentaire Hist-Géo en T°S (2 groupes) = 4 heures

ce qui nous amène à un total de **1515 heures**.

Par ailleurs, le dispositif de calcul de la DHG prévoit que « dans certains cas, un forfait d'heures est attribué pour les langues vivantes et les options de l'établissement ». Or le Lycée Couperin se distingue clairement par la variété des langues, vivantes et anciennes, proposées dans l'établissement, à savoir :

Langues anciennes :	Grec et Latin
LV1 & LV2 :	Anglais, Allemand, Espagnol, Italien
LV3 :	Allemand, Espagnol, Italien, Chinois, (Russe)

Le fonctionnement des LV3 et des langues anciennes au delà de la classe de 2°, requiert un volume total de 33 heures (11 groupes de LV3) + 12 heures (4 groupes de LA)

Calculée ainsi, la **Dotation Horaire Globale qui nous permettrait de fonctionner sereinement serait donc de 1560 heures**, contre la proposition de 1507 heures qui nous est faite actuellement.